



Catherine PIECUCH, secrétaire de la FSU 59-62

à Madame le recteur de l'académie de Lille,
Lille, le 7 avril 2021

Fédération
Syndicale
Unitaire

Coordination Fédérale
NORD
PAS-DE-CALAIS

Objet : Demande d'alignement des semaines d'interruption des enseignants stagiaires à l'INSPE Lille Hauts-de-France sur les vacances des élèves.

Madame la Rectrice,

Le Président de la République a annoncé une nouvelle étape dans les mesures sanitaires, pour freiner l'épidémie avec notamment l'avancée et le dézonage des congés scolaires associés à un passage en distanciel des enseignements.

Le dézonage n'étant acté que pour les écoles et établissements du second degré, les universités maintiennent le calendrier initial de vacances.

Or, cette décision pénalise les enseignants stagiaires, premier et second degrés confondus, qui sont à la fois cette année scolaire en responsabilité de classe tout en ayant des cours à l'INSPE dans le cadre du master MEEF ou d'un Diplôme Universitaire.

Ces enseignants devraient donc mener de front préparations, gestion de classe (dont l'adaptation à la continuité pédagogique distancielle), suivi des élèves et études universitaires... et poursuivre leur formation à l'INSPE durant cette période de congés scolaires dont le calendrier a été modifié de manière inattendue.

Qu'en est-il d'ailleurs des PEMF, enseignants du premier degré, qui donnent des cours dans les INSPE ? Va-t-on leur demander également de se rendre à l'INSPE durant les congés ?

Au même titre que pour les enseignants titulaires, les enseignants stagiaires, dont la charge de travail est déjà très lourde, ont besoin de sérénité et de pouvoir se déconnecter dans le cadre du métier complexe qu'est celui d'enseignant.

Rappelons également que les enseignants stagiaires subissent une année de formation "sous covid" qui nécessiterait le même répit que leurs collègues titulaires afin d'assurer à la fois une bonne construction des savoirs nécessaires à l'exercice de notre profession, mais aussi d'anticiper et d'éviter d'éventuelles situations de personnels en souffrance d'ici la fin de l'année scolaire. Il en est de même pour leur formateurs-trices.

C'est pourquoi nous vous demandons, Madame la Rectrice, de faire le nécessaire auprès de la direction de l'INSPE Lille Hauts-de-France afin que les enseignants stagiaires puissent eux aussi bénéficier des deux semaines d'interruption comme les enseignants titulaires.

Nous vous prions de croire, Madame la rectrice, en notre profond attachement au service public d'éducation.

La Secrétaire de la FSU 59-62
Catherine PIECUCH